

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le jeudi 12 août 2010, à 11 h 35, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. Richard Côté, vice-président  
M. François Picard, vice-président  
M. Simon Brouard  
Mme Geneviève Hamelin  
M. Sylvain Légaré  
Mme Julie Lemieux  
Mme Michelle Morin-Doyle  
Mme Marie-Josée Savard

Assistent également: Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe  
M. Guy Renaud, directeur général adjoint  
M. Alain Thériault, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Line Trudel, assistante-greffière

Est absent: M. le maire Régis Labeaume, président

---

**Monsieur le vice-président Richard Côté préside la séance.**

**CE-2010-1495 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat de services professionnels pour des modifications à apporter à l'application *Répartition assistée par ordinateur (RAO)* (dossier 43021) - AP2010-441 (CT-2195733) — (Ra-1548)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à « Northrop Grumman Corporation Information Systems », d'un contrat de services professionnels en vue des modifications à apporter à l'application *Répartition assistée par ordinateur (RAO)*, utilisée par le Service de police ainsi que le Service de protection contre l'incendie, pour un montant maximal de 188 603,00 \$ US excluant les taxes, conformément à la proposition déposée par le fournisseur.

**CE-2010-1496 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'appropriation d'un montant 280 000 \$ à même les économies réalisées sur les natures de dépenses de carburant et d'entretien et réparation du Service de la gestion des équipements motorisés afin d'entreprendre la réalisation du projet *Chantier sur la réorganisation des opérations de déneigement - Volet stationnement en période hivernale* - Recommandation au conseil de la ville au même effet - DG2010-082 (CT-DG2010-082) — (Ra-1548)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'affectation, aux activités d'investissements, d'un montant de 280 000 \$ à même les économies réalisées sur les natures de dépenses de carburant et d'entretien et réparation du Service de la gestion des équipements motorisés afin de réaliser le projet *Chantier sur la réorganisation des opérations de déneigement - Volet stationnement en période hivernale*.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'affecter aux activités d'investissements, montant de 280 000 \$ à même les économies réalisées sur les natures de dépenses de carburant et d'entretien et réparation du Service de la gestion des équipements motorisés afin de réaliser le projet *Chantier sur la réorganisation des opérations de déneigement - Volet stationnement en période hivernale*.

---

**CE-2010-1497 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 254 modifiant les règlements d'emprunt nos 207, 208 et 218* du Réseau de transport de la Capitale - FN2010-049 (Ra-1548)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 254 modifiant les règlements d'emprunt nos 207, 208 et 218*, adopté par le conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale, lors de sa séance du 7 juillet 2010.

---

**CE-2010-1498 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption d'une politique de gestion de la réserve pour mauvaises créances relative aux revenus de publicité de l'*Office du tourisme de Québec* - OT2010-006 (CT-OT2010-006) — (Ra-1548)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'approbation de la politique de gestion de la réserve pour mauvaises créances relative aux revenus de publicité de l'*Office du tourisme de Québec*;
- 2° l'autorisation pour le virement du solde excédentaire de la réserve pour mauvaises créances relative aux revenus de publicité de l'*Office du tourisme de Québec*, soit 286 500 \$, vers la réserve non affectée de mise en marché, étant entendu que les virements subséquents se feront en conformité avec les dispositions de ladite politique.

---

**CE-2010-1499 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation pour la conclusion d'un avenant au protocole d'entente intervenu le 18 juin 2007 entre la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, pour et au nom du gouvernement du Québec, et la Ville de Québec relativement à la promotion, l'accueil, l'intégration et le rapprochement interculturel sur le territoire de la ville de Québec - Recommandation au conseil de la ville au même effet - RI2010-029 (Ra-1548)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° pour la conclusion d'un avenant au protocole d'entente intervenu le 18 juin 2007 entre la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, pour et au nom du gouvernement du Québec, et la Ville de Québec relativement à la promotion, l'accueil, l'intégration et le rapprochement interculturel sur le territoire de la ville de Québec, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet d'avenant joint en annexe audit sommaire;
- 2° à monsieur le maire Régis Labeaume et au greffier, Me Sylvain Ouellet à signer ledit avenant.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion d'un avenant au protocole d'entente intervenu le 18 juin 2007 entre la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, pour et au nom du gouvernement du Québec, et la Ville de Québec relativement à la promotion, l'accueil, l'intégration et le rapprochement interculturel sur le territoire de la ville de Québec, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet d'avenant joint en annexe au sommaire décisionnel;
- 2° monsieur le maire Régis Labeaume et le greffier, Me Sylvain Ouellet à signer, pour et au nom de la Ville, ledit avenant.

---

**CE-2010-1500 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la phase 3 des travaux d'aménagement de cellules d'enfouissement au lieu d'enfouissement municipal, secteur Saint-Joachim, et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 584 - Renonciation au droit d'opposition - TP2010-032 (Ra-1548)***

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la phase 3 des travaux d'aménagement de cellules d'enfouissement au lieu d'enfouissement municipal, secteur Saint-Joachim, et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 584.*

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de renoncer à son droit de s'opposer, en vertu de l'article 116.1 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences dans certaines agglomérations* (L.R.Q., chapitre E-20.001), au *Règlement modifiant le Règlement de*

*l'agglomération sur la phase 3 des travaux d'aménagement de cellules d'enfouissement au lieu d'enfouissement municipal, secteur Saint-Joachim, et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 584.*

---

**CE-2010-1501 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et le *Gouvernement du Québec* en vue du partage des coûts à la suite de la réfection de structures à responsabilités partagées - GI2010-090 (CT-GI2010-090) — (Ra-1548)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° la conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et le *Gouvernement du Québec* en vue du partage des coûts à la suite de la réfection de structures à responsabilités partagées, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet d'entente joint en annexe au sommaire décisionnel;
  - 2° l'autorisation à monsieur le maire Régis Labeaume et au greffier, Me Sylvain Ouellet à signer ladite entente.
- 
- 

**CE-2010-1502 Autorisation à l'Arrondissement de Charlesbourg - Engagement de crédit relatif à l'adjudication de contrats pour l'entretien hivernal de divers stationnements - Saisons 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 (VQ-42655) - AP2010-339 (C.T. 2193856, C.T. 2193856) — (Ra-1548)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser l'Arrondissement de Charlesbourg à engager le crédit de la ville relativement à l'adjudication, aux firmes suivantes, de contrats pour l'entretien hivernal de divers stationnements de l'Arrondissement de Charlesbourg, au cours des saisons 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42655 et à leur soumission respective, en date du 18 mai 2010, de la façon suivante :

- *Les Entreprises MRA Paysagiste inc.* pour le lot 5, d'un montant de 113 597,45 \$ incluant les taxes;
- *Bleau Terrassement & Pavage ltée* pour le lot 9, d'un montant de 318 693,53 \$ incluant les taxes;

sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets 2011 et subséquents par les autorités compétentes.

---

**CE-2010-1503 Adjudication d'un contrat pour des travaux de câblage général 2010-2012 - Réseaux informatiques et téléphoniques dans différents édifices de la Ville de Québec (VQ-42891) - AP2010-433 (CT-AP2010-433) — (Ra-1548)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adjuger, à *Pagui inc.*, le contrat en vue d'obtenir les services de travaux de câblage général 2010-2012, réseaux informatiques et téléphoniques dans différents édifices de la Ville de Québec, de la date d'adjudication du contrat jusqu'au 31 juillet 2012, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42891 et aux prix unitaires de sa soumission, en date du 30 juin 2010, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets 2011 et 2012 par les autorités compétentes.

---

**CE-2010-1504 Adjudication d'un contrat de services professionnels en vue de la mise à niveau du progiciel VIP (Ressources humaines et paie) (dossier 43002) - AP2010-434 (CT-2195006) — (Ra-1548)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adjuger, à *DLGL Bureau d'affaires ltée*, le contrat de services professionnels en vue de la mise à niveau du progiciel VIP (Ressources humaines et paie), pour un montant maximal de 225 000 \$ incluant les taxes, conformément à la proposition soumise par le fournisseur.

---

**CE-2010-1505 Adjudication de contrats en vue de l'installation et de la réparation des abris temporaires et permanents - Durée 36 mois (VQ-42845) - AP2010-448 (CT-AP2010-448) — (Ra-1548)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adjuger, aux firmes suivantes, les contrats pour l'installation et la réparation des abris temporaires et permanents, d'une durée de 36 mois, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42845 et aux prix unitaires de leur soumission respective, de la façon suivante :

- *Auvents St-Laurent inc.* pour les lots 1 et 3, le tout conformément à sa soumission en date du 28 juin 2010;
- *Auvents W Lecours inc.* pour le lot 2, le tout conformément à sa soumission en date du 5 juillet 2010;

sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets 2011 et subséquents par les autorités compétentes.

---

**CE-2010-1506 Adjudication d'un contrat pour l'entretien des appareils de transport vertical et escaliers mécaniques - lot 1 (VQ-42493) - AP2010-455 (CT-2196081, CT-2196109, CT-2196117, CT-2196118, CT-2196131, CT-2196148, CT-2196151, CT-2196155, CT-2196194, CT-2196199, CT-2196204) — (Ra-1548)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adjuger, à *Otis Canada inc.*, le contrat pour l'entretien des appareils de transport vertical et escaliers mécaniques pour le lot 1, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42493 et aux prix unitaires de sa soumission, en date du 14 juillet 2010, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets 2011 et subséquents par les autorités compétentes.

---

**CE-2010-1507 Adjudication d'un contrat pour la réfection des infrastructures souterraines 2010 - Avenue Trudelle (PSO2010023) - Arrondissement de Charlesbourg (VQ-42879) - AP2010-469 (CT-2189169) — (Ra-1548)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adjuger, à *Métro Excavation inc.*, le contrat en vue de la réfection des infrastructures souterraines 2010 - Avenue Trudelle (PSO2010023) de l'Arrondissement de Charlesbourg, pour un montant de 2 220 831,43 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42879 et à sa soumission, en date du 16 juillet 2010;
- 2° d'approprier, à même le surplus non affecté de la Ville, la somme de 103 310,00 \$ (taxe nette) dans un projet d'immobilisations à être créé pour couvrir le coût des travaux d'enfouissement de fils de l'avenue Trudelle;
- 3° d'affecter les sommes reçues de *Bell Canada* pour le projet d'enfouissement de fils de l'avenue Trudelle, au surplus non affecté de la Ville.

---

**CE-2010-1508 Avis de motion et adoption du *Règlement modifiant le Règlement soumettant le territoire de l'Université Laval à la juridiction de la ville pour fins de protection publique relativement à l'année scolaire 2010-2011*, R.V.Q. 1700 - AT2010-126 (Ra-1548)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement soumettant le territoire de l'Université Laval à la juridiction de la ville pour fins de protection publique relativement à l'année scolaire 2010-2011*, R.V.Q. 1700.

**CE-2010-1509** Demande relative à un acte pour lequel une autorisation de la *Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)* est requise pour une partie du lot 1 041 688 du cadastre du Québec - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - AT2010-128 (Ra-1548)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville, conformément à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (L.R.Q., chapitre P-41.1) et sur la base de l'analyse contenue au sommaire décisionnel AT2010-128, d'appuyer la demande d'autorisation de *Rogers Communications inc.* adressée à la *Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)* pour l'utilisation, à une fin autre que l'agriculture, d'une partie du lot 1 041 688 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

---

**CE-2010-1510** Demande relative à un acte pour lequel une autorisation de la *Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)* est requise pour une partie du lot 1 398 362 du cadastre du Québec - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - AT2010-129 (Ra-1548)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville, conformément à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (L.R.Q., chapitre P-41.1) et sur la base de l'analyse contenue au sommaire décisionnel AT2010-129, d'appuyer la demande d'autorisation de monsieur Léopold Paquet adressée à la *Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)* pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation, à une fin autre que l'agriculture, d'une partie du lot 1 398 362 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

---

**CE-2010-1511** Avis de motion, adoption du projet et adoption du *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement aux établissements hôteliers temporaires, R.V.Q. 1715 - AT2010-133 (Ra-1548)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de donner un avis de motion, d'adopter le projet et d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement aux établissements hôteliers temporaires, R.V.Q. 1715*;
  - 2° d'inviter le promoteur du projet à présenter, au comité plénier, son projet d'implantation d'un hôtel de glace sur le site.
-

**CE-2010-1512 Avis de motion, adoption du projet et adoption du *Règlement modifiant le Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement relativement aux densités d'occupation applicables à un usage ou construction temporaire ou saisonnier*, R.V.Q. 1719 - AT2010-134 (Ra-1548)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner un avis de motion, d'adopter le projet et d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement relativement aux densités d'occupation applicables à un usage ou construction temporaire ou saisonnier*, R.V.Q. 1719.

---

**CE-2010-1513 Attribution d'un odonyme - District électoral Seigneurial - Arrondissement de Beauport - CU2010-071 (Ra-1548)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'attribuer, à la rue identifiée par la lettre A sur le plan-repère joint en annexe au sommaire décisionnel, l'odonyme suivant : *Passerins, rue des*.

---

**CE-2010-1514 Demande de changement de nom - Partie nord de la rue du Beau-Site (rue privée) - District électoral de Lac-Saint-Charles-Saint-Émile - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - CU2010-072 (Ra-1548)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'attribuer, à la partie nord de la rue du Beau-Site identifiée par la lettre A sur le plan-repère joint en annexe au sommaire décisionnel, l'odonyme suivant : *Estivants, rue des*.

---

**CE-2010-1515 Avis de motion et adoption du *Règlement sur la conversion de logements locatifs en copropriété divisée*, R.V.Q. 1663 - DE2010-032 (Ra-1548)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement sur la conversion de logements locatifs en copropriété divisée*, R.V.Q. 1663.

---

**CE-2010-1516 Acceptation d'une promesse d'achat présentée par 9202-5170 Québec inc. (Confort Temp), à l'égard d'un terrain vague situé dans le parc industriel de Beauport à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche - DE2010-083 (Ra-1548)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'accepter la promesse d'achat signée par la compagnie 9202-5170 Québec inc. (Confort Temp), dont copie est jointe en annexe au sommaire décisionnel, à l'endroit d'un terrain vague situé dans le parc industriel de Beauport, d'une superficie approximative de 4 798 mètres carrés et désigné comme étant une partie du lot 4 420 885 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, qui sera ultérieurement connue sous le numéro de lot 4 655 247 du susdit cadastre, tel qu'illustré au plan joint en annexe audit sommaire;
- 2° d'autoriser la vente de ce terrain au prix de 35 \$ le mètre carré, pour un montant approximatif de 167 930 \$, dont 161 476,69 \$ seront imputés au prix d'achat et 6 453,31 \$ seront versés au fonds pour parc, terrain de jeux et espace naturel. Un acompte de 16 793 \$ a déjà été versé lors de la signature de la promesse d'achat. Le paiement final sera effectué à la signature de l'acte notarié;
- 3° de demander à la Division de l'arpentage du Service de l'ingénierie de procéder aux opérations cadastrales requises.

---

**CE-2010-1517 Acceptation d'une promesse d'achat présentée par 9050-7708 Québec inc. (Les Forages Lapointe) et Excavation Déneigement Marcel Bédard inc., à l'égard d'un terrain vague situé dans le parc industriel de Beauport à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche - DE2010-085 (Ra-1548)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'accepter la promesse d'achat signée par les compagnies 9050-7708 Québec inc. (Les Forages Lapointe) et Excavation Déneigement Marcel Bédard inc., dont copie est jointe en annexe au sommaire décisionnel, à l'endroit d'un terrain vague situé dans le parc industriel de Beauport, d'une superficie approximative de 2 987,3 mètres carrés et désigné comme étant une partie du lot 4 420 885 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, qui sera ultérieurement connue sous le numéro de lot 4 624 675 du susdit cadastre, tel qu'illustré au plan joint en annexe audit sommaire;
- 2° d'autoriser la vente de ce terrain au prix de 35 \$ le mètre carré, pour un montant approximatif de 104 555,50 \$, dont 100 537,58 \$ seront imputés au prix d'achat et 4 017,92 \$ seront versés au fonds pour parc, terrain de jeux et espace naturel. Un acompte de 10 455,56 \$ a déjà été versé lors de la signature de la promesse d'achat. Le paiement final sera effectué à la signature de l'acte notarié;
- 3° de demander à la Division de l'arpentage du Service de l'ingénierie de procéder aux opérations cadastrales requises.

**CE-2010-1518 Abrogation de la résolution CV-2010-0740 - Fourniture, par les conseils d'Arrondissements de La Cité-Limoilou, des Rivières, de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge, de Charlesbourg, de Beauport et de La Haute-Saint-Charles au conseil de la ville, des services relatifs aux objets prévus au *Règlement sur la salubrité des bâtiments et des constructions*, R.V.Q. 773 et ses amendements - DG2010-074 (Ra-1548)**

---

Attendu l'entrée en vigueur de la *Loi modifiant la Charte de la Ville de Québec* (2008, chapitre 27), qui a eu pour effet de réduire de huit à six le nombre d'arrondissements;

Considérant que le conseil de la ville a adopté le *Règlement sur la salubrité et l'entretien des bâtiments d'habitation*, R.V.Q. 773, modifié par la suite par le *Règlement modifiant le Règlement sur la salubrité et l'entretien des bâtiments d'habitation relativement à l'adoption de normes s'appliquant aux bâtiments et aux constructions utilisés à d'autres fins que d'habitation*, R.V.Q. 1185;

Considérant que ce règlement prévoit la nomination de fonctionnaires désignés par le conseil de la ville pour assurer le respect du règlement;

Considérant qu'en vertu de l'article 70 de la *Charte de la Ville de Québec*, un conseil d'arrondissement peut fournir, au conseil de la ville, les services reliés aux compétences de ce dernier;

Considérant que les conseils d'arrondissement ont adopté récemment des résolutions visant à fournir au conseil de la ville les services concernés;

Considérant que le conseil de la ville a déjà accepté les services offerts par le conseil d'Arrondissement de Beauport, en vertu de la résolution CV-2010-0740 adoptée le 5 juillet 2010, mais qu'il a été constaté qu'un élément est manquant dans cette résolution;

En conséquence, il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'abroger, à toutes fins que de droit, la résolution CV-2010-0740, adoptée par le conseil de la ville lors de la séance tenue le 5 juillet 2010, relative à l'acceptation des services offerts par le conseil d'Arrondissement de Beauport concernant les objets prévus au *Règlement sur la salubrité des bâtiments et des constructions*, R.V.Q. 773 et ses amendements;
- 2° d'accepter l'offre des conseils d'Arrondissements de La Cité-Limoilou, des Rivières, de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge, de Charlesbourg, de Beauport et de La Haute-Saint-Charles, au conseil de la ville, à l'effet que les fonctionnaires suivants puissent agir en tant que fonctionnaires désignés pour l'application du *Règlement sur la salubrité des bâtiments et des constructions*, R.V.Q. 773 et ses amendements, sur leur territoire respectif :
  - a) pour les Arrondissements de La Cité-Limoilou, des Rivières et de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge, le directeur (ou la directrice) de la Section permis et inspection de la Division de la gestion du territoire, le premier technicien aux bâtiments, les techniciens du bâtiment et les techniciens en environnement et salubrité;
  - b) pour l'Arrondissement de Charlesbourg, le directeur de la Division de la gestion du territoire, les techniciens du bâtiment et les techniciens en environnement et salubrité;
  - c) pour l'Arrondissement de Beauport, le directeur de la Division de la gestion du territoire, le directeur de la Section permis et inspection, les

techniciens du bâtiment et le technicien en matières résiduelles et en environnement;

d) pour l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, le directeur de la Division de la gestion du territoire, le directeur de la Section permis et inspection, le premier technicien aux bâtiments, les techniciens du bâtiment et les techniciens en environnement et salubrité;

3° de désigner les fonctionnaires ci-dessus mentionnés comme responsables de la salubrité sur leur territoire respectif, en vertu de l'article 4 du *Règlement sur la salubrité des bâtiments et des constructions*, R.V.Q. 773 et ses amendements.

---

**CE-2010-1519 Fourniture, par les conseils d'Arrondissements de La Cité-Limoilou, des Rivières, de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge, de Charlesbourg et de La Haute-Saint-Charles au conseil de la ville, des services relatifs aux objets prévus au *Règlement sur les branchements privés d'eau potable et d'égout et certaines dispositions particulières en plomberie*, R.R.V.Q., chapitre B-2 - DG2010-075 (Ra-1548)**

---

Attendu l'entrée en vigueur de la *Loi modifiant la Charte de la Ville de Québec* (2008, chapitre 27), qui a eu pour effet de réduire de huit à six le nombre d'arrondissements;

Considérant que l'article 10 du *Règlement sur les branchements privés d'eau potable et d'égout et certaines dispositions particulières en plomberie*, R.R.V.Q., chapitre B-2, prévoit la désignation de fonctionnaires qui reçoivent les demandes de permis;

Considérant que ce règlement désigne les fonctionnaires qui peuvent, dans l'exercice de leurs fonctions, visiter un terrain ou une construction ainsi qu'une propriété mobilière ou immobilière, à l'intérieur ou à l'extérieur, afin de s'assurer du respect du règlement;

Considérant que ce règlement doit être appliqué sur l'ensemble du territoire de la ville;

Considérant qu'en vertu de l'article 70 de la *Charte de la Ville de Québec*, un conseil d'arrondissement peut fournir, au conseil de la ville, les services reliés aux compétences de ce dernier;

Considérant que les conseils d'arrondissement ont adopté récemment des résolutions visant à fournir, au conseil de la ville, les services concernés;

En conséquence, il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'accepter l'offre des conseils d'Arrondissements de La Cité-Limoilou, des Rivières, de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge, de Charlesbourg et de La Haute-Saint-Charles à l'effet de fournir, au conseil de la ville :

1° les services des fonctionnaires désignés, responsables de la délivrance des permis et des certificats, désignés conformément au *Règlement sur la délivrance des permis et des certificats*, R.R.V.Q., chapitre D-2, pour agir comme fonctionnaires désignés en vertu du *Règlement sur les branchements privés d'eau potable et d'égout et certaines dispositions particulières en plomberie*, R.R.V.Q., chapitre B-2, sur leur territoire respectif;

2° les services des fonctionnaires mentionnés dans chaque résolution afin que ceux-ci puissent exercer les pouvoirs d'inspection qui sont prévus par le *Règlement sur les branchements privés d'eau potable et d'égout et certaines*

*dispositions particulières en plomberie*, R.R.V.Q., chapitre B-2, sur leur territoire respectif;

- 3° les services des unités administratives mentionnées dans chaque résolution afin que celles-ci puissent assurer la gestion du *Règlement sur les branchements privés d'eau potable et d'égout et certaines dispositions particulières en plomberie*, R.R.V.Q., chapitre B-2, sur leur territoire respectif;

le tout conformément aux résolutions CA1-2010-0260, CA2-2010-0128, CA3-2010-0238, CA4-2010-0136 et CA6-2010-0123.

---

**CE-2010-1520 Avis de motion et adoption du *Règlement sur les services professionnels requis pour la réalisation de certains projets de proximité inscrits pour l'année 2011 au programme triennal d'immobilisations 2010 à 2012 et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 1720 - Appropriation d'un montant de 560 000 \$ au fonds général de la Ville - IN2010-041 (Ra-1548)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement sur les services professionnels requis pour la réalisation de certains projets de proximité inscrits pour l'année 2011 au programme triennal d'immobilisations 2010 à 2012 et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 1720;
- 2° d'approprier un montant de 560 000 \$ au fonds général de la Ville, soit une somme inférieure à 10 % du montant de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 1720. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

---

**CE-2010-1521 Participation de madame Michelle Morin-Doyle, maire suppléant, à une mission à Calgary dans le cadre du jumelage entre les deux villes et du « Stampede », du 7 au 12 juillet 2010 - RI2010-032 (CT-RI2010-032) — (Ra-1548)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'entériner la participation de madame Michelle Morin-Doyle, maire suppléant, à une mission à Calgary dans le cadre du jumelage entre les deux villes et du « Stampede » de Calgary, du 7 au 12 juillet 2010;
- 2° d'autoriser le remboursement des dépenses réelles engagées par madame Michelle Morin-Doyle pour sa participation à cet événement, toutes les pièces justificatives ayant été présentées, pour un montant exact de 2 010,01 \$.

**CE-2010-1522 Approbation du contrat d'engagement liant la Ville de Québec et madame Marie Lavoie (ID. 070973), directrice du Service des communications - Période du 20 septembre 2010 au 6 septembre 2014 - RH2010-660 (CT-RH2010-660) — (Ra-1548)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion du contrat individuel de travail entre la Ville de Québec et madame Marie Lavoie (ID. 070973), directrice du Service des communications (poste no 15708), pour la période du 20 septembre 2010 jusqu'au 6 septembre 2014, le tout selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet de contrat individuel de travail joint en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1523 Adjudication d'un contrat en vue de l'agrandissement du bassin de rétention du ruisseau Cambert (POR2009496) (VQ-42092) - Arrondissement de Beauport - AP2010-351 (CT-2195478)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Métro Excavation inc.*, le contrat en vue de l'agrandissement du bassin de rétention du ruisseau Cambert (POR2009496), situé dans l'Arrondissement de Beauport, pour un montant de 313 177,33 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42092 et à sa soumission, en date du 27 mai 2010.

---

**CE-2010-1524 Adjudication d'un contrat pour la réfection du sentier et de l'éclairage du parc Henri-Casault (PRC 2008-726) (VQ-42783) - Arrondissement de Charlesbourg - AP2010-385 (CT-2195549)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les entreprises Antonio Barrette inc.*, le contrat en vue de la réfection du sentier et de l'éclairage du parc Henri-Casault, situé dans l'Arrondissement de Charlesbourg (PRC 2008-726), pour un montant de 107 875,94 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42783 et à sa soumission, en date du 16 juin 2010.

---

**CE-2010-1525 Adjudication d'un contrat de services professionnels - Réalisation d'audits (Dossier 42930) - Arrondissements de Beauport, de Charlesbourg et des Rivières - AP2010-389 (CT-2194942)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Mouvement québécois de la qualité*, le contrat de services professionnels en vue de la réalisation d'audits dans les Arrondissements de Beauport, de Charlesbourg et des Rivières, pour un montant de 84 656,25 \$ incluant les taxes, selon l'offre de service du mois de juin 2010.

---

**CE-2010-1526 Adjudication d'un contrat de services professionnels - Études d'avant-projet pour la mise à niveau de l'usine de traitement de l'eau de Sainte-Foy (VQ-42143) - AP2010-396 (CT-2195674)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *SNC-Lavalin inc.*, le contrat de services professionnels en vue de la réalisation d'études d'avant-projet pour la mise à niveau de l'usine de traitement de l'eau de Sainte-Foy, pour un montant de 139 400,63 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42143 et à sa soumission, en date du 2 juin 2010.

---

**CE-2010-1527 Avis de modification numéro 3 au contrat de services professionnels en ingénierie, spécialités structure, civil, mécanique et électrique - Stationnement de l'hôtel de ville de Québec - Réfection des dalles des niveaux A et B (OAR2007653) (VQ-41463) - AP2010-427 (CT-2195482)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 159 522,85 \$ incluant les taxes au contrat adjugé à *SNC-Lavalin inc.*, en vertu de la résolution CE-2009-1409, en date du 30 juin 2009, pour la réalisation des travaux relatifs au contrat de services professionnels en vue d'effectuer les études préparatoires, l'élaboration du concept, la préparation des plans et devis et les services durant la construction, dans le cadre du projet *Stationnement de l'hôtel de ville de Québec - Réfection des dalles des niveaux A et B (OAR2007653)*, conformément à l'avis de modification numéro 3 joint en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1528 Annulation de l'appel d'offres pour la modernisation de l'incinérateur - Réfection de la toiture de la fosse à déchets et de la salle des fours - Rejet des soumissions reçues (VQ-42648) - AP2010-429**

---

Il est résolu que le comité exécutif annule la demande de soumissions publiques (VQ-42648) relative à des travaux de modernisation de l'incinérateur et de réfection de la toiture de la fosse à déchets et de la salle des fours et rejette les soumissions reçues lors de l'appel d'offres.

**CE-2010-1529 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat de services professionnels pour l'implantation du parcours Métrobus 802 (PSU2007630) (VQ-39517) - AP2010-430 (CT-2195706)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 448 144,95 \$ incluant les taxes, au contrat de services professionnels en vue de l'implantation du parcours Métrobus 802 (PSU2007630) adjudgé à *Roche ltée Groupe-Conseil*, en vertu de la résolution CE-2007-2491, en date du 19 décembre 2007, pour des honoraires supplémentaires de surveillance des travaux, de modifications à la conception ainsi qu'à la géométrie du parcours et différentes demandes d'ajouts de travaux non prévus initialement, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1530 Adjudication d'un contrat pour la mise à niveau des centres de commandement et de coordination au 255, rue Clemenceau (VQ-42888) - Arrondissement de Beauport - AP2010-432 (CT-2195535)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Solotech inc.*, le contrat pour la mise à niveau des centres de commandement et de coordination au 255, rue Clemenceau, situés dans l'Arrondissement de Beauport, pour un montant de 604 653,61 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42888 et à sa soumission, en date du 29 juin 2010.

---

**CE-2010-1531 Avis de modification numéro 6 relatif au projet de construction des usines de traitement de l'eau des Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, en vue des travaux de mécanique de procédé et instrumentation (Lot 25T - 15420) (VQ-38447) - AP2010-435 (CT-2194743)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 31 938,15 \$ incluant les taxes, au contrat adjudgé à *Filtrum inc.*, en vertu de la résolution CE-2007-0928, en date du 2 mai 2007, pour le projet de construction des usines de traitement de l'eau des Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, en vue des travaux de mécanique de procédé et instrumentation (Lot 25T - 15420), conformément à l'avis de modification numéro 6 joint en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1532 Adjudication d'un contrat en vue de l'acquisition de 26 camionnettes 4 X 2 et 4 X 4 et de 2 véhicules utilitaires 4 X 4, le tout réparti en 3 groupes (VQ-42846) - AP2010-436 (CT-2196026, CT-2196056)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *JL Desjardins Auto Collection inc.*, le contrat pour le groupe 1 en vue de l'acquisition de 16 camionnettes, de

marque Ford de l'année 2010 et de l'année 2011, pour un montant de 472 595,21 \$ incluant les taxes et le contrat pour le groupe 2 en vue de l'acquisition de 10 camionnettes, de marque Ford de l'année 2010 et de l'année 2011, pour un montant de 278 248,16 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42846 et à sa soumission, en date du 28 juin 2010.

---

**CE-2010-1533 Autorisation d'intenter un recours en révision judiciaire d'un jugement rendu par l'honorable R. Peter Bradley, juge de la Cour du Québec, Division des petites créances, le 16 juin 2010, condamnant la Ville de Québec à verser des dommages-intérêts aux mis en cause David Labadie et Jean Julien dans la cause 200-32-049364-093 - AJ2010-065**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise le Service des affaires juridiques à intenter un recours en révision judiciaire du jugement rendu dans le dossier 200-32-049364-093 (David Labadie et Jean Julien c. Ville de Québec) par l'honorable juge R. Peter Bradley, de la Division des petites créances de la Cour du Québec, le 16 juin 2010.

---

**CE-2010-1534 Adjudication d'un contrat en vue de la fourniture de services pour l'entretien des structures et des infrastructures des réseaux d'éclairage public et de signaux lumineux - Année 2010 - Période de la date d'adjudication du contrat jusqu'au 30 avril 2011 (VQ-42706) - AP2010-438 (CT-AP2010-438)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Camax 2002 inc.*, le contrat en vue de la fourniture de services pour l'entretien des structures et des infrastructures des réseaux d'éclairage public et de signaux lumineux, pour l'année 2010, de la date d'adjudication du contrat jusqu'au 30 avril 2011, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42706 et à sa soumission, en date du 9 juillet 2010, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget 2011 par les autorités compétentes.

---

**CE-2010-1535 Adjudication d'un contrat pour des interventions ponctuelles sur raccordements inversés de service d'égouts, phase VI (VQ-42885) - AP2010-439 (CT-2196212)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Entreprises Antonio Barrette inc.*, le contrat pour des interventions ponctuelles sur raccordements inversés de service d'égouts, phase VI, lesquelles seront effectuées sur l'ensemble du territoire de la ville, pour un montant de 282 718,01 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42885 et à sa soumission, en date du 13 juillet 2010.

---

**CE-2010-1536 Adjudication d'un contrat pour la piscine Montmorency - Réfection de la filtration et de la plage (N° EE-2008-0193) (VQ-42872) - Arrondissement de Beauport - AP2010-442 (CT-2193880)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Ciment Projeté et Piscines Orléans inc.*, le contrat pour la piscine Montmorency en vue de la réfection de la filtration et de la plage, située dans l'Arrondissement de Beauport (N° EE-2008-0193), pour un montant de 268 642,50 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42872 et à sa soumission, en date du 14 juillet 2010.

---

**CE-2010-1537 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat de services professionnels - Transfert de 50 000 m<sup>3</sup>/jour d'eau potable de l'UTE de Sainte-Foy vers le territoire desservi par l'UTE de Québec, phase 1 (PSP2007323) (VQ-40580) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - AP2010-444 (CT-2195686)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 468 431,25 \$ incluant les taxes, au contrat de services professionnels en vue du transfert de 50 000 m<sup>3</sup>/jour d'eau potable de l'UTE de Sainte-Foy vers le territoire desservi par l'UTE de Québec, phase 1, situé dans l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (PSP2007323) adjugé au consortium *SNC-Lavalin/Génivar*, en vertu de la résolution CE-2008-1842, en date du 15 octobre 2008, pour le changement du tracé de la conduite ainsi que l'ajout de certains travaux non prévus initialement et nécessitant des modifications aux plans et devis ainsi que des honoraires de surveillance supplémentaires, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1538 Adjudication d'un contrat en vue de l'acquisition de 12 souffleuses à neige détachables, neuves, capacité 2 400 tonnes métriques/heure, minimum (VQ-42902) - AP2010-450 (CT-2196080)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *J.A. Larue inc.*, le contrat en vue de l'acquisition de 12 souffleuses à neige détachables, neuves, capacité de 2 400 tonnes métriques/heure, minimum de marque *Larue*, modèle D50 de l'année 2011, pour un montant de 1 319 933,16 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42902 et à sa soumission, en date du 12 juillet 2010.

**CE-2010-1539 Avis de modification numéro 5 relatif au contrat pour le réaménagement du 800, rue des Rocailles, phase II (BAT 2007-776) (VQ-41608) - Arrondissement des Rivières - AP2010-451 (CT-2195731)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 37 239,83 \$ incluant les taxes au contrat adjugé à *Construction Jean Breton inc.*, en vertu de la résolution CE-2009-1626, en date du 13 août 2009, dans le cadre du réaménagement du 800, rue des Rocailles, phase II, situé dans l'Arrondissement des Rivières (BAT 2007-776), conformément à l'avis de modification numéro 5 joint en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1540 Adjudication d'un contrat en vue de la stabilisation du torrent de l'émissaire du parc Chauveau (PSP2009123) (VQ-42682) - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - AP2010-452 (CT-2195678)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Charles-Auguste Fortier inc.*, le contrat en vue de la stabilisation du torrent de l'émissaire du parc Chauveau (PSP2009123) situé dans l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, pour un montant de 193 743,17 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42682 et à sa soumission, en date du 8 juillet 2010.

---

**CE-2010-1541 Adjudication d'un contrat de services professionnels en services alimentaires - Agrandissement du Centre de foires de Québec à ExpoCité (VQ-42805) - AP2010-453 (CT-2196112)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *GÉNIVAR Société en commandite*, le contrat de services professionnels en services alimentaires dans le cadre du projet d'agrandissement du *Centre de foires de Québec à ExpoCité* (OAR 2008-599), pour préparer la liste des équipements, les plans et devis pour l'achat et l'installation des équipements de cuisine, les comptoirs et le mobilier spécialisé, réaliser la mise en service et surveiller l'installation, pour un montant de 106 666,88 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42805 et à sa soumission, en date du 12 juillet 2010.

**CE-2010-1542 Adjudication d'un contrat de services professionnels - Études géotechniques et environnementales relatives à des projets spéciaux (PPD2010549) (VQ-42957) - AP2010-454 (CT-AP2010-454)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *LVM inc.*, le contrat de services professionnels en vue d'effectuer des études géotechniques et environnementales relatives à des projets spéciaux (PPD2010549), conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42957 et à sa soumission, en date du 21 juillet 2010.

---

**CE-2010-1543 Adjudication d'un contrat en vue de la rénovation du poste de pompage Saint-Laurent - Automatisation (PSP2009342) (VQ-42343) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - AP2010-457 (CT-2196207)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Filtrum inc.*, le contrat en vue de la rénovation du poste de pompage Saint-Laurent, automatisation (PSP2009-342), situé dans l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, pour un montant de 280 833,00 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42343 et à sa soumission, en date du 16 juillet 2010.

---

**CE-2010-1544 Approbation d'une demande de soumissions publiques - Élargissement du boulevard Pierre-Bertrand, entre la rue des Tournelles et le boulevard Lebourgneuf (PAM2010443) - AP2010-460**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise le Service des approvisionnements à procéder à une demande de soumissions publiques en vue de l'élargissement du boulevard Pierre-Bertrand, entre la rue des Tournelles et le boulevard Lebourgneuf (PAM2010443).

---

**CE-2010-1545 Adjudication d'un contrat en vue de l'achat d'ordinateurs de main et d'imprimantes thermiques (VQ-42701) - AP2010-462 (CT-2195882, CT-2195930)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, aux firmes suivantes, le contrat en vue de l'achat d'ordinateurs de main et d'imprimantes thermiques, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42701 et aux prix unitaires de leur soumission respective, en date du 21 avril 2010 :

- *Dap Technologies ltée* pour le lot 1, au montant de 283 417,84 \$ incluant les taxes;
- *Groupe Techna inc.* pour le lot 2, au montant de 53 841,38 \$ incluant les taxes.

---

**CE-2010-1546** *Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs relativement au pouvoir de dépenser du Service de la protection contre l'incendie, du Service de la gestion des équipements motorisés et du Service des travaux publics, R.C.E.V.Q. 73 - AP2010-466*

---

Il est résolu que le comité exécutif adopte le *Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs relativement au pouvoir de dépenser du Service de la protection contre l'incendie, du Service de la gestion des équipements motorisés et du Service des travaux publics, R.C.E.V.Q. 73.*

---

**CE-2010-1547** *Participation de la Ville de Québec à l'enquête L'état du vélo au Québec en 2010, réalisée par l'organisme Vélo Québec - AT2010-045*

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° le virement d'un montant de 25 000 \$ du poste contingent de proximité vers le budget d'opérations du Service de l'aménagement du territoire à l'activité 3310200 (réseau routier, cyclable et piétonnier);
  - 2° le versement d'un montant de 25 000 \$ à l'organisme *Vélo Québec*, à titre de participation financière de la Ville de Québec à l'enquête *L'état du vélo au Québec en 2010*.
- 

**CE-2010-1548** *Aide financière à Province du Québec de l'Union canadienne des Moniales de l'Ordre de Sainte-Ursule, dans le cadre de l'Entente de développement culturel pour la réalisation d'une publication sur la mémoire des Ursulines de Québec - AT2010-121 (CT-AT2010-121)*

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une aide financière de 35 000 \$ à *Province du Québec de l'Union canadienne des Moniales de l'Ordre de Sainte-Ursule*, en accord avec l'intervention 3.8 portant sur le soutien à des projets de développement en patrimoine religieux de l'*Entente de développement culturel* intervenue avec la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour la réalisation du projet de publication intitulée *La mémoire des Ursulines de Québec*.

---

**CE-2010-1549 Avis de modification au contrat relatif à la gestion des autobus touristiques pour l'année 2010 - Parc de stationnement de l'Anse-aux-Foulons - AT2010-124 (CT-2195490)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 72,99 \$ incluant les taxes pour l'entente avec l'*Administration portuaire de Québec*, en vertu de la résolution CE-2010-1135, en date du 2 juin 2010, dans le cadre de la gestion des autobus touristiques pour l'année 2010.

---

**CE-2010-1550 Legs de Calgary - Travaux d'aménagement en vue de l'installation d'une oeuvre d'art dans le parc *Notre-Dame-de-la-Garde* - Arrondissement de la Cité-Limoilou - AT2010-132 (CT-AT2010-132)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise les travaux de préparation du site en vue de l'installation de l'oeuvre d'art de monsieur Joe Fafard et le virement d'un montant de 30 000 \$ du poste contingent de proximité vers le budget de fonctionnement du Service de l'aménagement du territoire, à l'activité 6110200 (D/S - aménagement du territoire).

---

**CE-2010-1551 Autorisation pour la tenue de divers événements sur le territoire de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou - A1LS2010-111**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise *Action Promotion Grande Allée* à tenir l'événement *Grande Allée Ferrari Coeur Mécanique*, qui aura lieu le 14 août 2010;
- 2° autorise *Action Promotion Grande Allée* à tenir l'événement *Grande Allée Auto Mania Show*, qui aura lieu le 22 août 2010;
- 3° autorise *GLBT Québec inc.* à tenir l'événement *Fête Arc-en-ciel à la place D'Youville*, qui aura lieu les 4 et 5 septembre 2010;
- 4° autorise la *Société canadienne de la sclérose en plaques* à tenir l'événement *Marche de l'eSPoir au Domaine Maizerets*, qui aura lieu le 12 septembre 2010;
- 5° adopte les modifications numéros 2010-A1-053 et 2010-A1-054 à la réglementation de la circulation et du stationnement dans la ville de Québec, lors de la tenue des événements mentionnés au paragraphe 1 et 2;
- 6° adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978 et ses amendements, le contenu de l'ordonnance numéro 388 concernant le bruit sur le domaine public, dans le cadre de l'événement *Fête Arc-en-ciel*, jointe en annexe au sommaire décisionnel;
- 7° adopte, conformément aux dispositions du *Règlement concernant le commerce sur le domaine public*, VQC-5 de l'ancienne Ville de Québec et ses amendements, le contenu de l'ordonnance numéro 402 jointe en annexe audit sommaire.

---

**CE-2010-1552 Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec, la *Société pour le développement de la rivière Saint-Charles*, le *Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale-Nationale* et le *Carrefour jeunesse-emploi Charlesbourg-Chauveau*, relativement au *Chantier urbain* - Arrondissements des Rivières et de Charlesbourg - A4LS2010-037 (C.T. 2195103, CT-2195228, CT-2195230, CT-2195231)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion d'une entente à intervenir entre la Ville de Québec, la *Société pour le développement de la rivière Saint-Charles*, le *Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale-Nationale* et le *Carrefour jeunesse-emploi Charlesbourg-Chauveau*, relativement au *Chantier urbain* des Arrondissements des Rivières et de Charlesbourg pour le parc Chauveau, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet d'entente joint en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1553 Donation d'une oeuvre d'art public par l'artiste André Du Bois et installation dans l'atrium de l'édifice *La Fabrique* - CU2010-059**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° accepte le don de l'oeuvre d'art public *La Chair des rêves* de l'artiste André Du Bois;
- 2° mandate le Service des affaires juridiques pour préparer un acte notarié à intervenir entre la Ville de Québec et le donateur André Du Bois;
- 3° autorise la directrice du Service de la culture, madame Rhonda Rioux, à signer avec monsieur André Du Bois l'acte de donation;
- 4° accepte la localisation de l'oeuvre à l'endroit prévu dans l'atrium de l'édifice *La Fabrique*, et ce, pour une durée de 5 ans à compter de la date d'installation. La décision de prolonger la présente entente est sujette à une décision du comité de gérance de *La Fabrique*;
- 5° autorise le trésorier de la Ville de Québec à émettre un reçu pour fins d'impôt à André Du Bois, au montant de 45 000 \$, soit la différence entre la valeur marchande et la subvention octroyée pour la réalisation, conditionnellement à la signature d'un acte de donation.

---

**CE-2010-1554 Adoption de la *Politique de collecte de dons sur la voie publique* - DG2010-081**

---

Il est résolu que le comité exécutif adopte la *Politique de collecte de dons sur la voie publique* jointe en annexe au sommaire décisionnel.

**CE-2010-1555 Aide financière à la *Société de développement commercial du centre-ville de Québec* pour le projet *Arbre illuminé des Fêtes* - DT2010-099 (CT-DT2010-099)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise le versement d'une subvention de 50 000 \$ à la *Société de développement commercial du centre-ville de Québec*, afin de lui permettre de réaliser le projet *Arbre illuminé des Fêtes*.

---

**CE-2010-1556 Aide financière aux événements afin de bonifier l'animation estivale sur le territoire de la ville de Québec en 2010 - DT2010-100 (CT-DT2010-100)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise le versement d'une aide financière, afin de bonifier l'animation estivale sur le territoire de la ville de Québec en 2010, pour une somme maximale de 15 000 \$, aux organismes suivants :

- *GLBT/Lutte à l'homophobie* pour la réalisation de l'événement *Fête Arc-en-ciel de Québec 2010* : 5 000 \$;
  - *Fêtes de la famille de Saint-Émile* pour la réalisation de l'événement *Fêtes de la famille de Saint-Émile* : 10 000 \$.
- 

**CE-2010-1557 Convention entre la Ville de Québec et la *Corporation de la Coupe du monde de vélo de montagne Mont Sainte-Anne*, afin de compléter le montage financier d'un événement sportif connu sous le nom de *Championnat du monde UCI de vélo de montagne et de trial* - Période du 14 août au 5 septembre 2010 - DT2010-101 (CT-DT2010-101)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion d'une convention à intervenir entre la Ville de Québec et la *Corporation de la Coupe du monde de vélo de montagne Mont Sainte-Anne*, relativement au versement d'une subvention de 30 500 \$, le tout puisé au budget du fonds des grands événements, et ce, conformément à l'entente signée entre la Ville de Québec et le *Bureau de la Capitale-Nationale* (résolution CE-2009-2151) pour la réalisation du *Championnat du monde UCI de vélo de montagne et de trial*, qui se déroulera du 14 août au 5 septembre 2010, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet de convention joint en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1558 Occupation du domaine public par le Réseau de transport de la Capitale pour abribus - Arrondissement des Rivières - GI2010-086**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise l'occupation permanente du domaine public, par le *Réseau de transport de la Capitale*, sur une partie du lot 1 944 000 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 38,8 mètres carrés, conformément à la description technique préparée par monsieur Alain Tremblay, arpenteur-géomètre, le 25 novembre 2009, sous le numéro 799 de ses minutes, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au document *Demande d'occupation du domaine public*, joint en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1559 Occupation du domaine public par le Réseau de transport de la Capitale pour abribus - Arrondissement des Rivières - GI2010-087**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise l'occupation permanente du domaine public, par le *Réseau de transport de la Capitale*, sur une partie du lot 1 944 000 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 27,1 mètres carrés, conformément à la description technique préparée par monsieur Alain Tremblay, arpenteur-géomètre, le 25 novembre 2009, sous le numéro 801 de ses minutes, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au document *Demande d'occupation du domaine public*, joint en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1560 Occupation du domaine public par le Réseau de transport de la Capitale pour abribus - Arrondissement de La Cité-Limoilou - GI2010-088**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise l'occupation permanente du domaine public, par le *Réseau de transport de la Capitale*, sur une partie des lots 1 304 175 et 1 304 178 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, de superficies respectives de 15,3 et 85,2 mètres carrés, conformément à la description technique préparée par monsieur Alain Tremblay, arpenteur-géomètre, le 27 novembre 2009, sous le numéro 802 de ses minutes, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au document *Demande d'occupation du domaine public*, joint en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1561 Adjudication d'un contrat de services professionnels - Réalisation de divers essais de caractérisation, nécessaires à la réalisation de planches expérimentales d'un nouveau type de chaussée, sur une voie d'autobus - IN2010-042 (CT-2196362)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, de gré à gré, à l'*Université Laval*, département de génie civil, le mandat, pour un montant de 62 000 \$ non taxable, en vue de la réalisation de divers essais de caractérisation, nécessaires à la réalisation de planches expérimentales d'un nouveau type de chaussée.

**CE-2010-1562 Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 7, 12 et 21 juillet 2010**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 7, 12 et 21 juillet 2010, tels qu'ils ont été rédigés.

**CE-2010-1563 Abolition d'un poste d'acheteur spécialisé à la Division acquisition, biens et services du Service des approvisionnements - RH2010-600 (CT-RH2010-600)**

---

Il est résolu que le comité exécutif abolisse un poste d'acheteur spécialisé, classe 4 (poste no 26849), à la Division acquisition, biens et services du Service des approvisionnements, avec effet le 15 août 2010. Les soldes budgétaires seront transférés aux *Frais généraux*.

**CE-2010-1564 Création d'un poste de technicien en mécanique - chef d'équipe, classe 12, à la Section entretien spécialisé/eaux usées de la Division du traitement des eaux du Service des travaux publics, nomination de monsieur Alain Careau (ID. 012507) et abolition d'un poste de technicien en mécanique à la Section entretien spécialisé/eau potable de la Division du traitement des eaux du Service des travaux publics - RH2010-604 (CT-RH2010-604)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de technicien en mécanique, chef d'équipe, classe 12, des emplois régis par la convention collective des employés et employés manuels à la Section entretien spécialisé/eaux usées de la Division du traitement des eaux du Service des travaux publics;
- 2° nomme monsieur Alain Careau (ID. 012507), employé régulier, à l'emploi de technicien en mécanique, chef d'équipe, classe 12, à la Section entretien spécialisé/eaux usées de la Division du traitement des eaux du Service des travaux publics, avec effet le 18 juillet 2010, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel;

- 3° abolisse un poste de technicien en mécanique (poste no 29328), des emplois régis par la convention collective des employées et employés manuels à la Section entretien spécialisé/eau potable de la Division du traitement des eaux du Service des travaux publics.
- 

**CE-2010-1565 Lettre d'entente intervenue entre la Ville de Québec et le *Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec* - RH2010-605**

---

Il est résolu que le comité exécutif entérine la lettre d'entente intervenue le 7 juin 2010 entre la Ville de Québec et le *Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec*, laquelle est jointe en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1566 Création d'un poste de technicien-électronicien - chef d'équipe, classe 12, à la Section entretien spécialisé/eaux usées de la Division du traitement des eaux du Service des travaux publics, nomination de monsieur Guy Malenfant (ID. 034357) et abolition d'un poste de technicien-électronicien à la Section entretien spécialisé/eaux usées de la Division du traitement des eaux du Service des travaux publics - RH2010-610 (CT-RH2010-610)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de technicien-électronicien, chef d'équipe, classe 12, des emplois régis par la convention collective des employées et employés manuels à la Section entretien spécialisé/eaux usées de la Division du traitement des eaux du Service des travaux publics;
- 2° nomme monsieur Guy Malenfant (ID. 034357), employé régulier, à l'emploi de technicien-électronicien, chef d'équipe, classe 12, à la Section entretien spécialisé/eaux usées de la Division du traitement des eaux du Service des travaux publics, avec effet le 18 juillet 2010, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel;
- 3° abolisse un poste de technicien-électronicien (poste no 24250), des emplois régis par la convention collective des employées et employés manuels à la Section entretien spécialisé/eaux usées de la Division du traitement des eaux du Service des travaux publics.
-

**CE-2010-1567 Création d'un poste de technicien en mécanique - chef d'équipe, classe 12, à la Section entretien spécialisé/eau potable de la Division du traitement des eaux du Service des travaux publics, nomination de monsieur Daniel Giguère (ID. 025861) et abolition d'un poste de technicien en mécanique à la Section entretien spécialisé/eau potable de la Division du traitement des eaux du Service des travaux publics - RH2010-611 (CT-RH2010-611)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de technicien en mécanique, chef d'équipe, classe 12, des emplois régis par la convention collective des employées et employés manuels à la Section entretien spécialisé/eau potable de la Division du traitement des eaux du Service des travaux publics;
  - 2° nomme monsieur Daniel Giguère (ID. 025861), employé régulier, à l'emploi de technicien en mécanique - chef d'équipe, classe 12, à la Section entretien spécialisé/eau potable de la Division du traitement des eaux du Service des travaux publics, avec effet le 18 juillet 2010, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel;
  - 3° abolisse un poste de technicien en mécanique (poste no 22491), des emplois régis par la convention collective des employées et employés manuels à la Section entretien spécialisé/eau potable de la Division du traitement des eaux du Service des travaux publics.
- 

**CE-2010-1568 Nomination d'un directeur de projet à la Direction générale - RH2010-614 (CT-RH2010-614)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie le poste d'adjoint au directeur général (poste no 29702), en un poste de directeur de projet, classe 2, des emplois de direction de la Ville à la Direction générale;
  - 2° nomme monsieur Pierre Gignac (ID. 003724) à titre de directeur de projet à la Direction générale, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2010-1569 Nomination de monsieur Réjean Martel (ID. 003953) à l'emploi de chef de peloton - peloton 4, à la Division des opérations du Service de protection contre l'incendie - RH2010-618 (CT-RH2010-618)**

---

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Réjean Martel (ID. 003953), employé permanent, à l'emploi de chef de peloton - peloton 4 (poste no 29981), à la Division des opérations du Service de protection contre l'incendie, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1570 Nomination de monsieur Denis Demers (ID. 004516) à l'emploi de chef de peloton - peloton 1, à la Division des opérations du Service de protection contre l'incendie - RH2010-621 (CT-RH2010-621)**

---

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Denis Demers (ID. 004516), employé permanent, à l'emploi de chef de peloton - peloton 1 (poste no 29975), à la Division des opérations du Service de protection contre l'incendie, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1571 Nomination de monsieur Pierre Verreault (ID. 003352) à l'emploi de chef de peloton - peloton 2, à la Division des opérations du Service de protection contre l'incendie - RH2010-622 (CT-RH2010-622)**

---

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Pierre Verreault (ID. 003352), employé permanent, à l'emploi de chef de peloton - peloton 2 (poste no 29977), à la Division des opérations du Service de protection contre l'incendie, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1572 Nomination de monsieur Charles Marcoux (ID. 003954) à l'emploi de chef de peloton - peloton 3, à la Division des opérations du Service de protection contre l'incendie - RH2010-623 (CT-RH2010-623)**

---

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Charles Marcoux (ID. 003954), employé permanent, à l'emploi de chef de peloton - peloton 3 (poste no 29979), à la Division des opérations du Service de protection contre l'incendie, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1573 Nomination de monsieur Simon Bolduc (ID. 005253) à l'emploi de coordonnateur communications médias et éducation du public à la Division des opérations du Service de protection contre l'incendie - RH2010-624 (CT-RH2010-624)**

---

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Simon Bolduc (ID. 005253), employé permanent, à l'emploi de coordonnateur communications médias et éducation du public (poste no 30095), à la Division des opérations du Service de protection contre l'incendie, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1574 Nomination de monsieur Ian L'Archevêque (ID. 075818) à l'emploi de chef - soutien logistique aux interventions à la Division des opérations du Service de protection contre l'incendie - RH2010-630 (CT-RH2010-630)**

---

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Ian L'Archevêque (ID. 075818), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de chef, soutien logistique aux interventions (poste no 30096), à la Division des opérations du Service de protection contre l'incendie, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1575 Création d'un poste de conseiller cadre à la Section du soutien opérationnel et de la logistique au Service de police et nomination de monsieur Jean-Guy Laterreur (ID. 024330) - RH2010-635 (CT-RH2010-635)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de conseiller cadre à la Section du soutien opérationnel et de la logistique du Service de police;
  - 2° nomme monsieur Jean-Guy Laterreur (ID. 024330), employé permanent, au poste de conseiller cadre à la Section du soutien opérationnel et de la logistique du Service de police, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel;
  - 3° autorise le Service des finances à procéder à un virement budgétaire de 41 000 \$ provenant de l'activité 2210100 - D/S - Incendies au budget d'opération du Service de police activité 2112000 - Soutien opérationnel.
- 

**CE-2010-1576 Création d'un poste de conseiller cadre à la Section du soutien opérationnel et de la logistique au Service de police et nomination de monsieur Réjean Fortin (ID. 051203) - RH2010-640 (CT-RH2010-640)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de conseiller cadre à la Section du soutien opérationnel et de la logistique du Service de police;
  - 2° nomme monsieur Réjean Fortin (ID. 051203), employé permanent, au poste de conseiller cadre à la Section du soutien opérationnel et de la logistique du Service de police, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel;
  - 3° autorise le Service des finances à procéder à un virement budgétaire de 38 000 \$ provenant de l'activité 2210500 - Brigade d'extinction du Service de protection contre l'incendie vers l'activité 2112000 - Soutien opérationnel du Service de Police.
-

**CE-2010-1577 Nomination de madame Marion Bernier (ID. 046989), en qualité d'employée permanente, à l'emploi de responsable de bibliothèque à la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - RH2010-645**

---

Il est résolu que le comité exécutif nomme madame Marion Bernier (ID. 046989), en qualité d'employée permanente, à l'emploi de responsable de bibliothèque à la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, avec effet à compter du 15 août 2010.

---

**CE-2010-1578 Création du titre d'emploi de directeur - projet gestion optimisée des permis de construction et affectation sur une base temporaire de monsieur Jean Gingras (ID. 011146) au Service de la planification et du développement organisationnel - RH2010-648 (CT-RH2010-648)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée l'emploi de directrice ou directeur - projet gestion optimisée des permis de construction, selon la classe 2 de l'échelle de traitements des emplois de direction (cadres civils);
- 2° affecte, sur une base temporaire, monsieur Jean Gingras (ID. 011146), employé permanent, à l'emploi de directeur-projet gestion optimisée des permis de construction, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1579 Création de l'emploi de responsable de la sécurité de l'information numérique à la direction du Service des technologies de l'information et des télécommunications et nomination de monsieur Daniel Fortin (ID. 072683) - RH2010-649 (CT-RH2010-649)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée l'emploi de responsable de la sécurité de l'information numérique de l'échelle de traitements du personnel professionnel non syndiqué de la Ville de Québec;
- 2° confirme le titre d'emploi de responsable de la sécurité de l'information numérique, pour le poste créé à la direction du Service des technologies de l'information et des télécommunications (poste 29334), de même que son classement à l'échelle de traitements du personnel professionnel non syndiqué de la Ville de Québec;
- 3° nomme monsieur Daniel Fortin (ID. 072682), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de responsable de la sécurité de l'information numérique à la direction du Service des technologies de l'information et des télécommunications, avec effet le 23 août 2010, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

**CE-2010-1580 Abrogation de la résolution CE-2010-0679 nommant monsieur Denis-b Grenier (ID. 013737) à l'emploi de contremaître aqueduc, égout et voirie structure allégée à la Division des travaux publics de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et remplacement de monsieur Grenier au poste de contremaître aqueduc, égout et voirie - structure allégée à la Division des travaux publics de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - RH2010-655 (Abroge CE-2010-0679) (CT-RH2010-655)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abroge, à toutes fins que de droit, la résolution CE-2010-0679 mutant monsieur Denis-b. Grenier (ID. 013737), employé permanent, à l'emploi de contremaître aqueduc, égout et voirie, structure allégée, classe 6 (poste no 24637), à la Division des travaux publics de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge;
- 2° remplace monsieur Denis-b Grenier (ID. 013737) au poste de contremaître aqueduc, égout et voirie, structure allégée, classe 6 (poste no 27832), à la Division des travaux publics de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1581 Affectation temporaire au poste de directrice adjointe aux affaires stratégiques et administratives du Service de protection contre l'incendie - RH2010-657 (CT-RH2010-657)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste temporaire de directrice adjointe aux affaires stratégiques et administratives de la classe 1, de l'échelle de traitements des emplois de direction de la Ville de Québec au Service de protection contre l'incendie;
- 2° affecte madame Sophie Bégin (ID. 031059), employée permanente, à l'emploi de directrice adjointe aux affaires stratégiques et administratives au Service de protection contre l'incendie, pour la période du 26 juillet 2010 au 31 décembre 2010, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1582 Promotion de monsieur Dominique Lord (ID. 012749) au poste de directeur de section - permis et inspection à la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement des Rivières - RH2010-667 (CT-RH2010-667)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise la promotion de monsieur Dominique Lord (ID. 012749), employé permanent, à l'emploi de directeur de section - permis et inspection, classe 4 (poste 17713), à la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement des Rivières, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

**CE-2010-1583 Retraite de monsieur Daniel Wagner (ID. 003350), chef de division aux opérations au Service de protection contre l'incendie, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010 - RH2010-685 (CT-RH2010-685)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° prenne acte de la date de retraite de monsieur Daniel Wagner (ID. 003350), employé en surnombre au Service de protection contre l'incendie, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010;
- 2° autorise le paiement d'une indemnité de départ à l'employé équivalente à 12 mois de salaire (98 634 \$).

---

**CE-2010-1584 Nomination de madame Martine Babineau (ID. 073440), en qualité d'employée temporaire, à l'emploi de directrice de la Section de la comptabilité de gestion de la Division de la comptabilité du Service des finances - RH2010-661 (CT-RH2010-661)**

---

Il est résolu que le comité exécutif nomme madame Martine Babineau (ID. 073440), en qualité d'employée temporaire, à l'emploi de directrice de la Section de la comptabilité de gestion (poste no 27165), à la Division de la comptabilité du Service des finances, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

La séance est levée à 14 h 45

---

Richard Côté  
Vice-président

Line Trudel  
Assistante-greffière

LT/mc/mcr/lh/hmd